

# CAP Finistère

Penn Ar Bed



L'hebdomadaire de la Fédération du Finistère du Parti Socialiste  
habilité à publier les annonces légales et judiciaires - ISSN 1269-0791 - 0,50 euro

N° 1043

VENDREDI 4 AVRIL 2014

Dispensé de timbrage BREST CTC

## L'esprit du Bourget

Il faut renouer avec l'esprit du discours du Bourget. À l'issue des deux tours de scrutin des Municipales, dirigeants du Parti Socialiste et parlementaires ont tiré les premiers enseignements du vote des Français et sont arrivés à cette conclusion.

Avec la perte de 155 villes, la défaite de la gauche, et singulièrement du Parti Socialiste, est cuisante, dans tout le pays mais aussi dans le Finistère, a reconnu le Premier secrétaire fédéral, Marc Coatanéa, dès le 30 mars.

« Le message d'impatience, de mécontentement, le jugement sévère porté sur les résultats de notre politique nationale sont entendus », a indiqué de son côté, Richard Ferrand, juste après le premier tour.

Pour Jean-Jacques Urvoas, « au plan national, nous avons dilapidé le crédit bâti il y a deux ans. Les électeurs tiennent visiblement notre bilan pour inexistant, nos actes pour insignifiants et nos réformes pour de simples effets d'annonce. C'est donc avant tout une méthode de gouvernement qui vient d'être sévèrement rejetée. »

Pour le député de la 1<sup>ère</sup> circonscription, « Nous n'avons qu'une seule voie de salut : il faut du professionnalisme au service des choix délicats qui s'annoncent. En un mot, réhabiliter notre politique non par la communication mais par l'action au service de la justice sociale. »

« Nous devons retrouver l'esprit du discours du Bourget », estime Marc Coatanéa. Le dimanche 22 janvier 2012, François Hollande avait su, dans ce discours prononcé devant plus de 10 000



Le discours du Bourget

personnes, faire partager son « rêve français » et provoquer l'enthousiasme de ses électeurs en insistant sur le volontarisme indispensable pour aller plus fort et plus loin. En conclusion de ce discours, le candidat socialiste avait su trouver les mots pour résumer le combat qui doit être celui de la gauche : « Toujours le même, toujours celui, depuis que la démocratie existe, entre la peur et l'espoir, entre la résignation et le sursaut, entre l'agitation et le changement ».

Pour Richard Ferrand aussi c'est bien cet esprit qu'il faut retrouver. « Le président de la République, le gouvernement et notre majorité n'échapperont ni à un examen critique sur le fond, sur la méthode, ni à des inflexions qui renoueront avec nos 60 engagements », considère le député de la 6<sup>e</sup> circonscription.

« Il ne s'agit pas de changer de cap, mais de répondre au message des électeurs, en donnant des inflexions politiques et il faudra bien que ce soit une équipe différente qui porte cette réponse », indiquait Richard Ferrand, dans une interview au *Télégramme*, entre les deux tours.

CAP  
FINISTÈRE  
26 B, rue Aristide-Briand  
29000 QUIMPER  
DÉPOSÉ LE 3/04/2014



## Honneur à nos élus

On ne retient souvent des élections municipales que les noms des gagnants ou des battus. En oubliant trop souvent les centaines de candidats qui ont participé aux campagnes électorales et toutes celles et tous ceux, qui, pendant six ans, élu-es de la majorité ou de l'opposition, participeront à la vie démocratique de nos communes.

Cet engagement, souvent anonyme, mérite d'être salué car ce sont ces élu-es qui font vivre la démocratie au quotidien.

PS29

## Chiffre de la semaine

1 000 euros par jour

C'est le coût de l'amende qui sera infligée aux marchands de sommeil qui « louent » des logements insalubres, afin de les contraindre à effectuer des travaux de mise aux normes.

# Vote local ou national ?

L'analyse des résultats des 283 élections municipales 2014, dans le Finistère, prendra plusieurs semaines. Passé le choc, pour certains, viendra le temps de la réflexion. Ce sera d'autant plus complexe qu'il n'est pas aisé de démêler ce qui relève du contexte national et des problématiques locales.



Les élus de gauche sont déjà au travail

Si les considérations nationales suffisaient à elles seules à expliquer les résultats des 23 et 30 mars, il n'y aurait aucune qui serait passée de droite à gauche. Or, dès le premier tour, les électeurs de communes comme Lesneven ou Commana élisent des listes de gauche et sanctionnaient des municipalités sortantes de droite.

Pourtant, il est très difficile de démêler le local du national comme l'expliquait Jean-Jacques Urvoas, le 24 mars sur son blog. « En faisant campagne, je

constatais le peu d'engouement des Quimpérois, une "indifférence polie" répétais-je à ceux qui m'interrogeaient sur "ce que je sentais". Mais en même temps, dans les conversations, je notais que les questions ne portaient que sur les enjeux locaux et jamais sur l'action gouvernementale. Ce que d'ailleurs confirmaient les sondages, où 80% des motivations de vote relevaient du local.

Mais en parallèle, les mêmes enquêtes d'opinion depuis des mois ne cessaient de souligner l'impopularité de l'exécutif et le peu d'approbation que recueillait - pour le moment - notre action gouvernementale. Et elles annonçaient dans les sondages sur les rapports de force un affaissement significatif de la gauche et du PS en particulier... »

« La parité et la démocratie ont progressé grâce à ce mode de scrutin. »

L'un des enseignements concerne le changement de mode de scrutin pour les communes entre 1 000 et 3 500 habitants. Fort heureusement, la pratique du « tir au pigeon » a disparu pour ces communes. « C'est une très bonne nouvelle car, avec ce système, les maires étaient souvent les plus mal élus de leur liste, voire étaient battus », rappelle François Marc, président de l'UESR (Union des élus socialistes et Républicains du Finistère).

Ce nouveau système a également favorisé la parité puisque les listes devaient

comporter autant de candidates que de candidats. Il est à noter que la liste des adjoint-es devra aussi être paritaire.

Enfin, dans ces communes, les oppositions seront représentées au Conseil municipal.

« L'UESR a maintenant deux objectifs principaux », explique son président, François Marc. « D'abord apporter une aide technique et juridique aux nouvelles équipes en place qui en auront besoin ». Le vote des budgets doit intervenir avant le 30 avril et certains élus peuvent avoir besoin de compléments de formations.



Difficile de séparer local et national

Ensuite, dans les intercommunalités, les élus de gauche vont rapidement s'organiser et adopter des méthodes de travail pour fonctionner efficacement. Ce sera d'autant plus facile qu'un important travail de cohésion a déjà été effectué, car les listes de gauche avaient toutes intégré la dimension intercommunale dans leurs projets.

la maison des élus

## Les nouveaux maires socialistes

Dans un contexte difficile pour la gauche et le Parti Socialiste, plusieurs maires sortants sont

réélus et quelques candidats font même basculer des mairies de droite à gauche.

Dès le premier tour, la liste de gauche l'emportait à Lesneven. Francis Estrabaud gagnait à Commana. Au second tour, Michaël Quernez l'emporte à Quimperlé, Nathalie Bernard à Plougasnou, Frédéric Le Loch à Plobannalec. La liste de gauche, soutenue par le Parti Socialiste, remporte l'élection à Plouguerneau.

Toujours le 23 mars, au premier tour, Yohann Nédélec au Relecq-Kerhuon, Bernard Rioual à Plouzané, Bernard Pelleter à Mellac, Jean-Claude Le Tyrant à Daoulas, Didier Le Gac à Lampaul-Plouarzel, Laurence Fortin à La Roche Maurice, Pierre Plouzenec à Plozévet, Sébastien Miossec à Riec-sur-Bélon, Roger Mellouët à Pont-de-Buis, Jean-Luc Fichet à Lanmeur et Yves André à Bannalec, notamment, étaient réélus.

Plusieurs listes de gauche ont également été élues. Il s'agit, entre autres, de celles menées par Henriette Le Brigand à Coray, par Robert André à l'Hôpital-Camfrout, par Roger Colas à Tréméven, par François Hamon à Saint-Martin-des-Champs ou par Jean-Paul Morvan à Loperhet.

Au second tour, François Cuillandre est réélu à Brest, Jacques Juloux à Clohars-Carnoët, Jean-Hubert Pétilion à Briec, Raynald Tanter à Penmarc'h.

La liste des nouveaux élus socialistes et républicains, majoritaires ou dans l'opposition, sera établie avec plus de précision, dans les jours qui viennent. Il faudra également attendre l'installation des conseils communautaires pour avoir une vision plus précise de la carte politique du département.

Tous les nouveaux élus, qui se reconnaissent dans ses valeurs et ses orientations, se retrouveront au sein de l'UESR (Union des élus socialistes et républicains du Finistère) et de la maison des élus qui regroupe la fédération nationale des élus socialistes et républicains FNESR, le journal Communes de France et le centre de formation Condorcet.

# Attention à la e-réputation

**Quel rôle a joué internet, et en particulier les réseaux sociaux, dans la campagne des Municipales ? Le pire comme le meilleur.**

Dans le Finistère, on a pu voir le pire aspect des réseaux sociaux. Car c'est bien par ce biais que se sont répandues les rumeurs ou les attaques les plus basses. À Brest, c'est par le biais de Twitter qu'un colistier de Bernadette Malgorn indiquait : **« une employée de la poste on reçoit bcp de personnes venant du 93 pr ouverture de comptes postaux #2014 logés en HLM ».**

À Audierne c'est sur son compte Facebook que le conseiller général UMP, Didier Guillon, a lancé « l'affaire » du candidat FN sur la liste de gauche le vendredi 21 mars à 20h43, de manière à ce que la tête de liste Gurvan Kerloc'h ne puisse pas répondre. Il s'avère qu'effectivement, un ancien candidat du FN aux Cantonales, dans la région parisienne, a effectivement caché son passé. À ses colistiers mais aussi à plusieurs

associations où il était particulièrement actif. Ce message a été de nature à fausser la sincérité du scrutin et l'équipe de Gurvan Kerloc'h a décidé de déposer un recours car le scrutin ne s'est joué qu'à une seule voix.

Si la liste de gauche à Audierne avait disposé d'une liste de diffusion aussi étoffée que celle du Relecq-Kerhuon, il aurait été possible d'informer les électeurs dès la publication du message

de Didier Guillon. Car, dans cette commune aussi, la droite a utilisé les réseaux sociaux pour attaquer la municipalité sortante. **« Nous ne nous sommes jamais abaissés à répondre aux attaques de la liste adverse »,** indique Renaud Sarrabezolles, secrétaire de la section socialiste. **« Sauf à une occasion où la ligne rouge avait été franchie et où nous étions proche de la diffamation ». « Mais »,** précise le secrétaire de la section, **« nous avons pu bénéficier d'une bonne e-réputation parce que nous sommes présents sur internet et les réseaux sociaux depuis près de trois ans. »**

En effet, tout au long du mandat le groupe majoritaire a très régulièrement expliqué son action en faveur des Kerrohres, sur son blog et sur les réseaux sociaux. Le groupe majoritaire et les élus se sont ainsi, au fil des années, constitué un réseau qui, pendant la campagne s'est révélé particulièrement précieux pour présenter le projet mais aussi répondre aux insinuations des adversaires et pour annoncer les grands rassemblements qui ont rythmé la campagne électorale.



L'Union pour Le Relecq-Kerhuon sur les réseaux sociaux

## L'invité de la semaine

# Le double-jeu de quelques agriculteurs

Jean-Luc Feillant

**6 à 800 salariés détachés, venant de Roumanie ou de Bulgarie, travaillent actuellement dans les champs du Léon. Pour Jean-Luc Feillant, secrétaire général de la CFDT de l'agroalimentaire en Bretagne, la direction du travail doit renforcer les contrôles pour vérifier qu'ils sont embauchés en toute légalité et que leurs conditions de vie et de travail sont correctes.**

**Cap Finistère : Comment avez-vous découvert que des salariés Roumains et Bulgares travaillent dans les champs d'échalotes ?**

**Jean-Luc Feillant :** Nous avons organisé une table ronde au mois de février à Châteaulin, pour faire le point sur la question des travailleurs détachés. Pour les producteurs de porcs la crise s'expliquait par la concurrence déloyale des abattoirs allemands qui embauchent des salariés polonais en détournant la directive détachement. Le directeur régional du travail, les parlementaires Chantal

Guittet et Richard Ferrand étaient présents ainsi que de nombreux syndicalistes. Les représentants de la FDSEA aussi étaient invités mais ne se sont pas déplacés. Nous avons compris pourquoi ensuite. En 2011, le Finistère était le premier département employeur de salariés détachés. Il se situe aujourd'hui à la 5<sup>e</sup> place parce qu'une agence de recrutement vient de s'installer dans le sud de la France et « fournit » de la main-d'œuvre aux maraîchers de PACA.

**Cap Finistère : Vous ne réclamez pas la préférence régionale ?**

**Jean-Luc Feillant :** Bien sûr que non. Nous ne sommes pas, à la CFDT, contre la mobilité des travailleurs européens. Mais à condition qu'ils aient des conditions de vie et de travail décentes. Or, nous ne sommes pas sûrs que ça soit le cas pour ceux qui travaillent dans les champs d'échalotes. Le recours à des agences de placement de travailleurs étrangers est d'autant plus surprenant que la législation pour l'embauche de salariés, en CDD, pour ce genre de missions est particulièrement

avantageuse pour les employeurs. Je précise que toutes les agences d'intérim ne sont pas des négriers. En outre, de nombreux salariés, licenciés par Gad, pourraient effectuer ce travail. Il nous semble important de faire toute la lumière sur la manière dont fonctionnent les agences qui mettent en relation les agriculteurs et les salariés d'Europe de l'Est.

**Cap Finistère : Comment voyez-vous la mise en place du Pacte d'avenir ?**

**Jean-Luc Feillant :** Ce pacte ne peut fonctionner que si les entreprises jouent le jeu. Or, nous ne sentons pas de vraie volonté d'avancer de la part du patronat. A la première réunion, le représentant breton du Medef a mis la suppression de l'écotaxe en préalable de toute discussion. Toutes les entreprises, et c'est heureux, ne sont pas dans cet état d'esprit mais nous avons vraiment l'impression que le patronat ne joue pas le jeu.



# Agenda

8 avril

19h00 : Lancement de la campagne des Européennes dans le Finistère, à l'Auberge de Jeunesse de Brest.

11 avril

18h45 : Conseil fédéral au local du PS à Brest.

12 avril

10h30 à 13h00 : Réunion du BREIS (lieu à préciser).

25 mai

Élections européennes.

## Cap Finistère Le Breton Socialiste

CPPAP 1217 P 11428  
N° 1043 - Vendredi 4 avril 2014  
[www.ps29.org](http://www.ps29.org) - [cap-finistere@wanadoo.fr](mailto:cap-finistere@wanadoo.fr)  
26 B, rue Aristide-Briand - 29000 QUIMPER  
Tél. 02 98 53 20 22 - Fax : 02 98 53 12 20

Directeur de la publication : Marc COATANÉA

Rédacteur en chef : Jean-Yves CABON  
Tél. 02 98 43 44 39  
13, rue de Portzmoguer - 29200 BREST

Impression : Presses Associatives du Finistère  
Tél. 02 98 43 11 44 - Fax : 02 98 43 64 03

## S'abonner

Nom : .....

Prénom : .....

Adresse : .....

.....

.....

Abonnement

Réabonnement

Abonnement pour un an : 20 euros  
Abonnement de soutien : à partir de 25 euros

Chèque à l'ordre de :  
Fédération du Finistère  
du Parti Socialiste



# En bref

## Bugaled Breizh

Comme il s'y était engagé, Jean-Yves Le Drian a reçu, le 26 mars, les familles des marins disparus le 15 janvier 2004, lors du naufrage du *Bugaled Breizh*, au large des côtes anglaises.

La réquisition par le Procureur de la République de Nantes, auprès du juge d'instruction, d'un non-lieu dans cette affaire, annoncée la veille, occupait bien sûr tous les esprits.

« La rencontre s'est déroulée dans un climat serein et sincère. Chacune des familles qui l'a souhaité a pu s'exprimer. Elles ont également pu faire part de leurs attentes et espoirs », rapporte la députée Annick Le Loch qui a participé à cette rencontre.

« Le ministre a redit sa volonté que toute la vérité soit faite, redit avoir transmis à la Justice tous les éléments qu'elle a sollicités auprès de lui, redit être à sa disposition si le juge d'instruction sollicite des investigations complémentaires ou s'il faut initier de nouvelles démarches auprès de ses homologues, notamment américains ».

## Boris Le Lay condamné en appel

Au mois de septembre, le Tribunal de Brest avait condamné Boris Le Lay à quatre mois de prison avec sursis, 10 000 euros d'amendes et 3 000 euros de dommages et intérêts, pour provocation à la discrimination et incitation à la haine raciale à l'encontre de la conseillère générale de Brest Recouvrance, Marie Gueye.

Le 24 septembre, la Cour d'appel de Rennes a confirmé ce jugement et y a ajouté 700 euros à verser à Marie Gueye au titre des frais irrépétibles d'appel.

## Pacte d'avenir



Chantal Guittet, députée de la 5<sup>e</sup> circonscription, avec le concours des CCI de Brest et Morlaix, organise le lundi 14 avril à 10h00 à la salle communale l'Arvorik, à Lesneven, une réunion publique sur le thème : « Le Pacte d'Avenir pour la Bretagne : pour les entreprises, quelles mesures concrètes ? ».

Pour présenter les engagements de la Région Bretagne et de l'État, cette

table ronde sera animée par : Loïg Chesnais-Girard, vice-président de la Région Bretagne délégué à l'économie, Gérard Lahellec, vice-président de la Région Bretagne délégué aux transports et Philippe Loos, sous-préfet de Morlaix. Frank Bellion, président de la CCI de Brest et Jean-Paul Chapalain, président de la CCI de Morlaix seront présents pour présenter les attentes des entreprises.

## Pacte d'avenir

Dans le cadre de la visite d'État chinoise en France, le Président Hollande s'est attaché à rééquilibrer la relation commerciale entre notre pays et la Chine.

40% du total du déficit du commerce extérieur de la France provient de nos importations chinoises ! Il est impératif d'augmenter la présence française en Chine.

Le président chinois était, la semaine dernière, en visite officielle en France. François Hollande cherche à rééquilibrer les relations commerciales entre nos deux pays. « De ce point de vue, la Bretagne a une carte à jouer », rappelle le sénateur François Marc. Cela concerne la viande de porcs qui fait depuis peu l'objet d'un embargo russe, ou bien de perspectives d'export très prometteuses, de poudre de lait chinoise fabriquée à Carhaix.

La Chine et son marché d'1,3 milliard de consommateurs constituent une nouvelle destination pour dégager de nouveaux débouchés. Or, l'agroalimentaire breton bénéficie d'une excellente image. La qualité et la sécurité de nos produits sont arguments décisifs pour la conquête de ce marché.

À cet égard, on ne peut que se réjouir de l'ouverture confirmée du marché chinois pour treize abattoirs français.

## Écotaxe et Bretagne

Pierrick Massiot et Gérard Lahellec, vice-président du Conseil régional en charge des transports, ont été auditionnés, le 26 mars par Jean-Paul Chanteguet, président de la mission d'information sur l'écotaxe, mandaté par la conférence des présidents de l'Assemblée Nationale.

Les représentants du Conseil régional ont, à cette occasion, réexpliqué pourquoi l'écotaxe ne pouvait pas s'appliquer en Bretagne. Ils ont surtout avancé des propositions permettant de trouver des financements pérennes en faveur des grandes infrastructures bretonnes.

Le refus de l'écotaxe en Bretagne porte sur le système de répercussion et de calcul, et non sur le fond. Pour Pierrick Massiot : « Le système actuel est trop compliqué et inégalitaire. Nous proposons qu'une

part de la TICPE prélevée en Bretagne soit destinée aux financements des infrastructures en Bretagne : le ferroviaire, bien entendu, mais aussi le fret, les ports. L'encouragement de telles démarches écopionnières me semble indispensable pour que l'effet de transfert modal espéré pour l'écotaxe se concrétise.

La pédagogie, ce n'est pas punir, c'est aussi encourager les bonnes pratiques. Une nouvelle fois, nous sommes dans une posture pragmatique et constructive. Il faut tenir compte de la péninsularité de la Bretagne et concrétiser la possibilité d'adaptations territoriales de la loi qu'a proposées le premier ministre, en venant signer le Pacte d'avenir pour la Bretagne, le 13 décembre dernier ».

# Annonces légales & judiciaires

**GUYOT ENVIRONNEMENT**  
SAS au capital de 320 000 euros  
Siège social : Rue Jean-Charles Chevillotte  
ZI Portuaire - 29200 BREST  
334 652 922 RCS BREST

Aux termes d'une délibération en date du 30 décembre 2013, les associés ont décidé de nommer en qualité de co-commissaire aux comptes titulaire la société ABO, société par Actions Simplifiée, au capital de 262 500 euros ayant son siège social à BREST (29200) 18, rue Jean Jaurès 339 899 783 RCS BREST et en qualité de co-commissaire aux comptes suppléant Monsieur Christophe OLIVIER exerçant à BREST (29200) 18, rue Jean Jaurès, pour une durée de six exercices à compter du même jour.

Mention est faite au RCS de BREST.

Pour avis.

## ANNONCE RECTIFICATIVE À CELLE PARUE LE 14 MARS 2014

**SAS GOGEN**

Gérant : Monsieur Zafer GOGEN, demeurant 46, rue Joseph Loth - 29000 QUIMPER.

## SOCIÉTÉ JURIDIQUE ET FISCALE DE L'ATLANTIQUE - S.J.F.A

Société d'Avocats  
66, rue de Pont l'Abbé - 29000 QUIMPER  
Tél. 02 98 55 40 68

**M.J.M**

SARL au capital de 15 244,90 euros  
Siège social : Kéranna  
29360 CLOHARS-CARNOËT  
344 521 299 RCS QUIMPER

## AVIS DE NON DISSOLUTION

Aux termes d'une décision en date du 25 février 2014, l'associé unique, statuant en application de l'article L. 223-42 du Code de commerce, a décidé qu'il n'y avait pas lieu à dissolution de la société.

Pour avis,  
La Gérance.